



Le 24 septembre 2019

Note de service : Exigences relatives aux métaux lourds et au cadmium pour 2019

Cher fournisseur,

Dans un souci constant de respecter les normes de l'industrie et les directives réglementaires, nous passons constamment en revue la liste des substances à usage restreint de Spector & Cie et y apportons des mises à jour au besoin. En raison des changements apportés à l'application de la Proposition 65 et aux exigences canadiennes, nous devons mettre à jour **dès maintenant** notre politique pour tenir compte des nouvelles exigences énoncées à l'Annexe 1 ci-jointe.

Nous subissons une pression accrue de la part du marché et de nos clients communs, qui souhaitent obtenir la garantie que nous leur fournissons des produits conformes. Par conséquent, nous vous demandons de continuer à nous soutenir dans nos efforts quotidiens en veillant au respect des limites de concentration en plomb, mercure, nickel, phtalates et cadmium énoncées à l'Annexe 1.

Il est extrêmement important que vous continuiez à informer vos usines et vos fournisseurs de matériaux de ces exigences liées à la conformité des produits.

Les fournisseurs sont responsables d'assurer la conformité en tout temps. Cela signifie que les fournisseurs, grâce à leurs propres protocoles d'approvisionnement et de tests, s'assurent que les matériaux et les composants des produits sont conformes à toutes les étapes de la production. Lorsque Spector & Cie exige un rapport de tests effectués par un laboratoire indépendant attestant la conformité, les fournisseurs sont avisés et tenus de fournir une attestation. Nous effectuons des tests sur toutes les marchandises reçues pour en vérifier la conformité. L'analyse XRF compte parmi les méthodes que nous employons.

Les seuils à respecter figurent à l'Annexe 1 ci-jointe. Veuillez noter que ces exigences s'appliquent à tous les composants de l'article, tant pour les revêtements de surface que pour les substrats (matériaux, composants métalliques, revêtements, enduits, peintures de bord, câbles, recharges pour stylo, encres, etc.). Un composant accessible est un composant pouvant être touché par une personne dans des conditions d'utilisation normales et raisonnablement prévisibles.

Nous espérons voir nos efforts couronnés de succès et comptons sur votre soutien pour nous assurer que tous nos produits respectent ces normes.

Le défaut de se conformer peut entraîner des pénalités imposées aux fournisseurs.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec moi à l'adresse chrisp@spectorandco.com

Merci de votre collaboration.

Chris Pearson
Directeur de la conformité

chrisp@spectorandco.com
productcompliance@spectorandco.com

Annexe 1*

Composant accessible	Teneur en plomb maximale (ppm)
Teneur totale en plomb de la peinture ou des autres revêtements de surface	90
Polychlorure de vinyle (PVC) et autres plastiques souples	100
Teneur totale en plomb dans les métaux, les plastiques et les autres composants	100
Phtalates	Teneur maximale (ppm)
<ul style="list-style-type: none"> • Phtalate de diisononyle (DINP) • Phtalate de diisobutyle (DIBP) • Phtalate de di-n-pentyle (DPENP ou DnPP) • Phtalate de di-n-hexyle (DHEXP ou DnHP) • Phtalate de dicyclohexyle (DCHP) • Phtalate de di(2-éthylhexyle) (DEHP) • Phtalate de dibutyle (DBP) • Phtalate de benzyle et de butyle (BBP) • Phtalate de di-n-octyle (DNOP) • Phtalate de diisodécyle (DIDP) • Phtalate de diéthyle (DEP) 	1000
Cadmium	Teneur maximale (ppm)
Cadmium	75
Mercure	Teneur maximale (ppm)
Mercure	75
Nickel soluble	Teneur maximale (ppm)
Nickel soluble	75

*Veuillez noter que ces limites et exigences peuvent être modifiées sous réserve d'un avis écrit de 120 jours.